



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Expérimentation d'une méthode de travail des conseillers auprès des agriculteurs d'un quartier ou d'une commune

Mr Pierre Boisseau

Citer ce document / Cite this document :

Boisseau Pierre. Expérimentation d'une méthode de travail des conseillers auprès des agriculteurs d'un quartier ou d'une commune. In: Économie rurale. N°99-100, 1974. Le développement agricole en France. pp. 115-126;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1974.2282>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1974_num_99_1_2282

Fichier pdf généré le 26/03/2019

Résumé

L'instauration d'échanges sociaux intenses entre les agriculteurs concernés est le préalable nécessaire d'un effort de modernisation suscité par des organisations agricoles et des techniciens. Un spécialiste ne peut pas « motiver » un groupe autour d'un projet si celui-ci n'a pas émergé d'une confrontation locale vivante d'aspirations et de constats. Or, la croissance économique rompt les circuits traditionnels de communication sociale directe.

La masse des agriculteurs a donc besoin d'un « agent de mise en relation personnalisée », conseiller agricole qui prépare l'intervention des spécialistes des organismes de toute nature par la suscitation d'une demande. La méthode de « pré vulgarisation » proposée ici est fondée sur l'articulation de deux techniques d'expression. L'une est individuelle : l'entretien. L'autre est collective : la réunion de groupe restreint de voisinage.

L'expérimentation de cette méthode en Lorraine et dans le Berri a révélé le frein essentiel auquel se heurte chacune des deux phases techniques de cette restructuration sociale : la peur des techniciens de ne pas aboutir immédiatement à une liste de conseils ou à un programme d'actions.

Or, les échanges sont d'autant mieux stimulés que le but directement recherché n'est pas de susciter des projets nouveaux, mais simplement d'aider systématiquement les paysans à se former pour maîtriser des éléments de changements qui s'imposent à eux inéluctablement.

Abstract

An experimental method used by advisors among the farmers of one small district or commune -The setting-up of intense social contacts between the farmers concerned is the necessary preliminary to an attempt at modernisation encouraged by agricultural organisations and technicians. A specialist cannot give the necessary impetus to a project within a group if the project has not emerged from a living local exchange of aspirations and observations. But economic growth breaks up the traditional means of direct social communication.

The vast majority of farmers therefore need a « personalised agent » to establish contacts, an agricultural advisor who prepares the ground for the intervention of specialists from official bodies of all kinds, by encouraging requests for meetings.

The method of « pre-extension-work » proposed here is based on the interaction of two means of expression. One is individual : interviews. The other is collective : the meeting of a local group.

The experiments carried out with this method in Lorraine and Berri have brought to light the main stumbling-block to each of the technical stages of this restructuring of society : the technicians' fears lest they do not immediately arrive at a list of advice or at a programme of action.

But these exchanges are stimulated all the more when the principal aim is not to encourage new projects but simply to help the farmers to learn to be able to control changes that they must inevitably face.

Expérimentation d'une méthode de travail des conseillers auprès des agriculteurs d'un quartier ou d'une commune

par Pierre BOISSEAU, chargé de recherches de l'INRA, Montpellier.

L'instauration d'échanges sociaux intenses entre les agriculteurs concernés est le préalable nécessaire d'un effort de modernisation suscité par des organisations agricoles et des techniciens. Un spécialiste ne peut pas « motiver » un groupe autour d'un projet si celui-ci n'a pas émergé d'une confrontation locale vivante d'aspirations et de constats. Or, la croissance économique rompt les circuits traditionnels de communication sociale directe.

La masse des agriculteurs a donc besoin d'un « agent de mise en relation personnalisée », conseiller agricole qui prépare l'intervention des spécialistes des organismes de toute nature par la suscitation d'une demande. La méthode de « pré vulgarisation » proposée ici est fondée sur l'articulation de deux techniques d'expression. L'une est individuelle : l'entretien. L'autre

est collective : la réunion de groupe restreint de voisinage.

L'expérimentation de cette méthode en Lorraine et dans le Berri a révélé le frein essentiel auquel se heurte chacune des deux phases techniques de cette restructuration sociale : la peur des techniciens de ne pas aboutir immédiatement à une liste de conseils ou à un programme d'actions.

Or, les échanges sont d'autant mieux stimulés que le but directement recherché n'est pas de susciter des projets nouveaux, mais simplement d'aider systématiquement les paysans à se former pour maîtriser des éléments de changements qui s'imposent à eux inéluctablement.

AN EXPERIMENTAL METHOD USED BY ADVISORS AMONG THE FARMERS OF ONE SMALL DISTRICT OR COMMUNE'

The setting-up of intense social contacts between the farmers concerned is the necessary preliminary to an attempt at modernisation encouraged by agricultural organisations and technicians. A specialist cannot give the necessary impetus to a project within a group if the project has not emerged from a living local exchange of aspirations and observations. But economic growth breaks up the traditional means of direct social communication.

The vast majority of farmers therefore need a « personalised agent » to establish contacts, an agricultural advisor who prepares the ground for the intervention of specialists from official bodies of all kinds, by encouraging requests for meetings.

The method of « pre-extension-work » proposed here is based on the interaction of two means of expression. One is individual : interviews. The other is collective : the meeting of a local group.

The experiments carried out with this method in Lorraine and Berri have brought to light the main stumbling-block to each of the technical stages of this restructuring of society : the technicians' fears lest they do not immediately arrive at a list of advice or at a programme of action.

But these exchanges are stimulated all the more when the principal aim is not to encourage new projects but simply to help the farmers to learn to be able to control changes that they must inevitably face.

Introduction. Recherche d'une méthode de travail auprès de la masse des agriculteurs.

A - Le problème : de quels types de conseillers les agriculteurs ont-ils besoin ?

1 - Crise du développement agricole.

Depuis quelques années, le « Développement agricole » traverse une crise ; les conseillers agricoles

s'interrogent sur leur métier, leurs employeurs, les responsables des organisations professionnelles se demandent quelles méthodes de travail conviendraient aujourd'hui, quels types de conseiller correspondraient aux besoins des agriculteurs.

2 - Contribution de la recherche à l'élaboration d'une méthode.

Les recherches que je poursuis depuis de nombreuses années sur le fonctionnement des « communautés

rurales » et sur les relations entre les agriculteurs m'ont fait rencontrer personnellement des exploitants de toutes catégories, ainsi que des responsables et des techniciens. Tenant compte des principaux problèmes abordés au cours de ces rencontres, il m'a semblé nécessaire d'avancer une hypothèse et d'en vérifier l'applicabilité par une expérimentation. Proposer une méthode de travail est une façon, pour le chercheur que je suis, de remercier les personnes, les villages et les organisations qui m'ont constamment aidé. Je me demande si l'hypothèse expérimentée n'a pas été formulée par les uns et les autres.

3 - Complexité de la « modernisation » et évolution des conseillers de la polyvalence vers la spécialisation.

Paysans et conseillers se trouvent en effet devant des problèmes extraordinairement compliqués : bâtir de nouveaux systèmes de production et d'échanges ; améliorer le cadre de leur vie familiale et sociale ; se familiariser avec des techniques et des machines nouvelles, élargir considérablement l'univers d'échanges sociaux. La modernisation est impossible sans l'aide de nombreux spécialistes et d'organisations poursuivant des objectifs précis : amélioration des bâtiments d'élevage, financement, etc... On a donc assisté pendant des années à une prolifération d'organismes et de techniciens qualifiés ; les conseillers polyvalents ont même eu tendance à se spécialiser, à quitter les « groupements de base » pour se faire employer par des organisations économiques. J'ai constaté ce mouvement alors que les agriculteurs regrettaient le départ des agents de contact à qui ils pouvaient faire confiance.

4 - Les deux contenus possibles d'une « haute qualification » des conseillers agricoles : données techniques, relations humaines.

Devant la diversité des besoins, les responsables sont perplexes. Quelles sont les tâches les plus urgentes ? Faut-il principalement des techniciens hautement qualifiés dans une branche donnée du savoir ? Des conseillers limités dans une fonction précise ? Les chefs d'entreprise (1) le pensent, ceux des organismes économiques, des coopératives notamment et ceux des exploitations agricoles qui ont investi sans crainte. Ce point de vue est compréhensible car il correspond à leur situation.

Mais d'autres agriculteurs, beaucoup plus nombreux, sont dans une situation bien différente. Ils réclament eux aussi des techniciens très compétents. Cependant, ils insistent sur la nature de cette compétence faite de deux sortes d'éléments ; d'abord une capacité de renseigner sur les nombreuses « innovations » (2) de tous ordres qui sont la matière principale du changement en agriculture, tel que le voit la masse des exploitants ; ensuite une capacité à écouter et à comprendre des personnes que leur situation tend précisément à éloigner ou à écarter des organisations et des techniciens.

B - L'état du dossier : des questions nombreuses et des réponses hésitantes.

1 - Difficulté qu'ont les responsables à définir les catégories d'agriculteurs et leurs besoins : attrait pour les dossiers argumentés des agriculteurs de pointe au détriment des demandes agressives et imprécises de la « masse » des exploitants.

La perplexité des dirigeants agricoles et la difficulté qu'ils ont à résoudre la crise des méthodes de développement, résultent en partie de l'impossibilité relative à définir clairement les diverses catégories d'agriculteurs et les problèmes particuliers à chacune d'entre elles. Leur appartenance à la catégorie des agriculteurs les mieux intégrés aux organisations professionnelles, les empêche de « sentir » concrètement et de formuler abstractivement les aspirations de la masse des agriculteurs. D'un côté, ils sont pressés de demandes précises de spécialistes émanant d'organismes qu'ils connaissent, dont ils apprécient personnellement les résultats dans leur propre exploitation et qui fournissent des dossiers argumentés. De l'autre côté, ils ne reçoivent que des récriminations ou bien des demandes imprécises, en apparence peu fondées, de la part de la majorité des agriculteurs. En effet ceux-ci paraissent contester l'orientation « économique » du développement, ils revendiquent au contraire un développement « humanisé », social ; comment répondre à une demande à la fois aussi déconcertante et vague ?

2 - Paradoxe d'un développement basé sur les groupes et la promotion de l'homme mais qui est ignoré ou critiqué par la majorité des paysans.

Pourtant, organisations et responsables ont conscience d'avoir favorisé l'emploi d'une méthode de travail des conseillers qui pouvait susciter un développement humain, autant qu'une simple diffusion des nouveautés et de la croissance économique. Le développement agricole et le travail des techniciens reposent en effet sur la notion de groupe et sur celle de prise de responsabilité personnelle. Or non seulement la « masse » des agriculteurs adhère peu à ces groupes, mais encore elle en critique le principe et montre un comportement « individualiste ».

Certes les organisations agricoles, notamment les organismes de formation des agriculteurs tels que les CETA ou les GVA (3), ont été créés et développés par des militants ruraux dont l'idéal était souvent profondément

(1) En usant ici de ce terme, je ne sous-entends pas que la plupart des chefs d'exploitation ne sont pas eux aussi, dans une certaine mesure, des chefs d'entreprise.

(2) Ou plutôt « nouveautés », le terme innovation gardant son sens précis de « mise en œuvre d'un procédé ou système de production nouveau ».

(3) Centre d'Etudes Techniques Agricoles et Groupements de Vulgarisation Agricole.

humaniste et communautaire. Cependant l'ensemble des agriculteurs paraît aussi divisé (4) aujourd'hui qu'autrefois ; d'un côté, une minorité d'agriculteurs privilégiés dans la mesure où ils ont accès directement aux organismes et aux techniciens, de l'autre, cette masse dont on parle de plus en plus pour déplorer qu'elle soit opposée à ces organismes et techniciens, ou tout au moins indifférente. Ne retrouve-t-on pas d'une certaine façon la dualité de jadis entre notables et paysans ?

3 - Nature structurelle et collective des problèmes actuels de la modernisation agricole.

Si quelques-uns remettent en question la croissance économique, la plupart de ceux qui s'interrogent souhaitent simplement la maîtriser ; ils voudraient éviter ces écarts trop importants qui deviennent cumulatifs et nuisent aux uns comme aux autres. En effet, les facteurs de la modernisation rurale ont changé de nature ; d'individuels, ils deviennent de plus en plus collectifs. Ils l'étaient déjà, mais les groupes qui cherchaient à changer de conserve leurs structures avaient le caractère d'être motivés par l'affinité et non par le voisinage ; les membres d'un CETA se choisissent, et même les adhérents de GVA, pourtant plus nombreux, sont entourés de voisins qui ignorent ces groupes, car ils les estiment hors de portée ou sans intérêt... Or non seulement le développement (5) concerne tous les agriculteurs, mais encore le développement des voisins « qui sont contre tout » est indispensable à celui des agriculteurs « évolués » ; qu'il s'agisse de discipline de la mise en marché, d'orientation de la production ou surtout d'aménagement des structures, le développement dépend de la « bonne volonté » de tous les exploitants d'une aire géographique donnée. Le renouvellement des chefs d'exploitation est lui aussi un phénomène d'ordre collectif ; un jeune s'installera dans la mesure où le groupe social auquel il appartient estime avoir encore son avenir dans l'agriculture.

4 - Les « groupes de développement » fondés sur la liberté d'adhésion sont-ils compatibles avec les implications collectives de l'aménagement des exploitations ?

Ainsi le développement apparaît-il comme un problème collectif et non pas seulement individuel ; certes la « modernisation » implique un engagement personnel, une prise de responsabilité, mais qui n'est pas indépendante de celle des voisins. Les responsables agricoles ont raison d'insister sur l'importance du groupe ; une tendance récente a paru s'en écarter parce qu'elle mettait à juste titre l'accent sur le contact individuel ; il faut la comprendre comme une étape d'un processus plus global. Cependant on doit s'interroger sur la nature réelle de ces groupes. Jusqu'ici les centres d'études et les groupements ont été constitués par des volontaires ; *groupe et liberté d'adhésion ont été les*

deux fondements des institutions de vulgarisation puis de développement. Est-ce justifié ? Quels en sont les effets ?

5 - Conséquences économiques et sociales de la diffusion des innovations en tache d'huile : absence de successeurs.

On a longtemps pensé que les innovations des membres des « groupes de développement » seraient imitées par les voisins ; on parle encore de la diffusion « en tache d'huile ». Effectivement, de nombreux éléments de modernisation ont été adoptés progressivement par la plupart des agriculteurs (6). Mais ces éléments ont été introduits par le jeu de mécanismes sur lesquels nous reviendrons, et sans que les paysans soient préparés d'abord à recevoir ces nouveautés, ensuite à les intégrer dans des systèmes d'exploitation renouvelés. Il s'ensuit que la « modernisation », partielle, mal calculée, aboutissant à des structures d'exploitations incohérentes, a placé de nombreux exploitants dans une situation intenable ; on en connaît les conséquences sur le travail de la femme, la détérioration du cadre de vie, et finalement l'absence de successeurs. En définitive, la simple diffusion mécanique des innovations est un réel facteur de perturbations économiques et sociales.

C - Essai d'explication : rupture des circuits de communication.

1 - Processus d'évolution des « groupes en développement » : échanges sociaux puis spécialisation économique.

L'écart entre les évolués et la masse a également été creusé par la logique des transformations enclenchées dans les groupes de « volontaires du progrès » ; appuyés par leurs propres techniciens, ils l'ont été aussi par ceux des commerçants et des industriels fournisseurs des produits et des machines, supports indispensables, sinon suffisants, du développement de l'agriculture. Or l'histoire de ces groupes peut être succinctement résumée en deux mots : relation et spécialisation. Relation parce que dans une première étape, souvent trois ou quatre ans, les adhérents ont appris à « travailler » ensemble, à se former par ces discussions et ces expériences qui forment l'essentiel de la pédagogie active, à connaître d'autres hommes, d'autres horizons que ceux du village traditionnel. Spécialisation parce que dans une

(4) On évoque ici les deux vieux clivages « droite-gauche », « notables-paysans ».

(5) Le développement implique bien entendu que certains aient, éventuellement, à changer de lieu d'activité, de métier...

(6) Voir l'abondante littérature américaine sur la diffusion des innovations, la typologie sur les catégories d'adoptants...

deuxième étape, ils ont modifié profondément la structure de leur exploitation, changeant parfois complètement d'orientation, abandonnant la production laitière, se « lançant » dans le maïs, l'arboriculture ou le maraîchage. Ils ont dès lors travaillé de plus en plus étroitement avec des spécialistes et les organismes spécifiques (7) dont la croissance a été caractéristique au cours de ces dernières années.

2 - Dépeuplement, accroissement du travail et isolement social de la majorité des agriculteurs.

Il faut également replacer l'évolution divergente des deux catégories précédentes dans le cadre social de l'après-guerre. L'exode rural et l'allongement de la scolarité ont dépeuplé fortement les campagnes ; souvent, les agriculteurs sont leur propre ouvrier ; les réunions sont de moins en moins accessibles à cause du volume croissant du travail. Ainsi s'amplifient les écarts. Mais d'où proviennent-ils ?

3 - Nature sociale des causes de l'écart entre agriculteurs de pointe et « tous les autres » : rapports entre sociétés locales et marché ou organisations, analogie entre « clientèles » et adhérents.

Les écarts grandissants trouvent évidemment leur source d'abord dans des causes objectives telles que des différences dans les capitaux disponibles et les capacités, des écarts dans les surfaces, les productions et les situations géographiques. Les petites exploitations de polyculture-élevage éloignées de Paris ont de grandes « chances » d'être marginales par rapport aux organisations professionnelles ; cela est vrai même dans le Perche. Cependant des exploitations moyennes, et même des petites, sont des participantes actives des groupes alors que des unités plus importantes demeurent attachées à un système d'exploitation et un mode de vie anciens.

A mon avis, la raison essentielle de l'écart n'est pas de nature matérielle mais sociale. Elle tend non seulement à distinguer de plus en plus nettement, mais aussi à opposer deux systèmes sociaux situés à deux niveaux différents d'une échelle jusqu'ici commune. L'un rassemble des exploitants éparpillés un peu partout, avec parfois des points de condensation ; ils articulent étroitement leur activité aux rouages des organisations agricoles dans lesquelles une importante proportion assume des responsabilités. L'autre système social, le plus important par le nombre, constitue en réalité un agglomérat des systèmes sociaux locaux, très généralement à l'échelle d'une commune ; les membres de ces sociétés locales participent aussi dans une certaine mesure à un système social plus large, les uns en adhérant par exemple à des organisations agricoles comme les coopératives, les mutuelles, etc... les autres en constituant la « clientèle » de négociants ou d'industriels, en particulier dans les régions d'élevage. On voit que l'organisation sociale coïncide avec des données économiques et géographiques. Je crois également nécessaire de souligner la similitude de comportement, prati-

quée ou souhaitée, entre adhérents d'organisations (8) et clientèle de négociants.

4 - Effet comparé du statut socio-professionnel du notable d'autrefois et du responsable d'aujourd'hui ; hiérarchie sociale et articulation des espaces sociaux.

Le clivage entre les deux systèmes sociaux ne remonte pas au-delà de la dernière guerre. En effet, si des organisations professionnelles existaient déjà, elles n'avaient pas encore en général l'importance économique ou sociale qu'elles ont acquises depuis. Les militants issus de la JAC leur ont donné une vigoureuse impulsion, portée également par la croissance industrielle. Mais surtout les deux systèmes étaient articulés ; les organisations professionnelles étaient animées par des « notables », de droite et de gauche, dont une caractéristique à mon avis essentielle était d'avoir un statut différent de celui des paysans, par exemple le chatelain dans l'ouest, l'instituteur ou quelque profession libérale dans le Sud-Ouest (9). Cette différence de statut facilitait la communication entre les deux niveaux hiérarchiques. Au contraire les responsables d'aujourd'hui sont en partie les concurrents des autres agriculteurs et on constate une rupture des échanges sociaux. L'Administration (10), il apparaît donc indispensable de

D - Un objectif proposé : un type de conseiller et une méthode de travail qui articule sociétés locales et institutions extérieures.

Pour répondre aux vœux formulés aujourd'hui par de nombreux représentants de la profession comme de promouvoir une *méthode de travail et un type de conseiller agricole* qui rétablissent l'articulation des systèmes sociaux locaux avec l'ensemble constitué par les très diverses organisations professionnelles agricoles. C'est l'hypothèse (I) que j'ai expérimentée (II).

(7) Organismes techniques départementaux (maisons de l'élevage, syndicats spécialisés, etc...) et surtout associations et instituts techniques nationaux, éloignés des usagers, notamment les méridionaux.

(8) C'est plus précisément le cas de nombreuses coopératives.

(9) Cf. sur ce point les études d'H. MENDRAS, principalement « Sociologie de la campagne française » QSJ, en remarquant qu'il donne peut-être une importance exagérée aux artisans dont il faut cependant marquer le rôle d'informateur privilégié. Comme d'autres, ils sont en partie disparus.

(10) Exposé de G. de CAFFARELLI, président de l'ANDA, au cours du dîner-débat organisé le 28 novembre 1972 par le Syndicat National des Rédacteurs Techniques de la Presse Agricole : « Nous devons avoir le souci de ne pas perdre de vue la finalité du développement : c'est l'amélioration du revenu, du niveau de vie et également la promotion des hommes par une formation à leur fonction de chef d'entreprise, et il faut qu'on essaie d'en faire bénéficier le plus grand nombre. C'est une tâche immense qui est un travail de sensibilisation, de *pré vulgarisation* et dans la réforme actuelle que nous essayons de mettre en place, c'est l'un des soucis... » Agriculture, février 1973, page 39.

Première Partie

HYPOTHESE D'UNE METHODE DE TRAVAIL DES CONSEILLERS

A - Le problème : mise en relation « agriculteurs-organisations ».

1 - Diffusion de données inéluctables et mise en relation personnalisée : le circuit des échanges entre sociétés locales et « Centre d'émission ».

Sous la pression de nécessités économiques, les organisations agricoles ont accru le nombre de techniciens spécialisés, en quelque sorte des *agents de diffusion de données*, matérielles ou non. Sans remettre en cause cette catégorie de besoins, il est maintenant nécessaire d'accroître une autre catégorie : *des agents de mise en relation personnalisée* de la masse des agriculteurs avec le monde extérieur où se trouve, pour eux de fait, les organisations agricoles. Diffusion... mise en relation, ces termes paraissent identiques alors qu'ils sont de sens absolument différent. La diffusion est un processus qui impose au récepteur une donnée « indiscutable » (12), qu'il s'agisse d'un objet, d'une « connaissance technique » (11) ou plus généralement d'un message. La mise en relation est le processus en quelque sorte contraire, qui expose à l'émetteur (par l'agent de mise en relation) une réaction « discutable » (12). Considérés ensemble, diffusion et mise en relation constituent un circuit d'échanges entre deux niveaux de la société : local, et départemental ou national.

2 - Nature « mécanique » ou personnelle du canal d'échanges : rôle des réseaux de relations et des informateurs privilégiés dans la perception des informations.

La masse des agriculteurs n'a pas attendu le nouveau type de conseiller proposé ici pour réagir, par l'indifférence ou par l'opposition (grèves, votes hostiles...), en face des « modèles d'exploitants modernes » que proposent les organisations agricoles. Il faut donc distinguer deux modes de fonctionnement du circuit d'échange caractérisés par la nature mécanique ou personnelle du canal d'échange ; les « médiats » mécaniques symbolisés par les moyens de communication audiovisuels l'emportent de plus en plus sur les moyens personnalisés. Or les « mécanismes » humains concernés par les deux sortes d'échanges sont différents ; les rapports personnels sont beaucoup plus complexes, ils peuvent varier selon les types de personnalités en cause ; et surtout ils intéressent les différents niveaux de cette personnalité, du plus concret au plus abstrait et de l'affectif au formalisé.

Les études sociologiques mettent en évidence l'existence dans les sociétés locales de réseaux de relations personnelles marquées par le rôle éminent « d'informateurs privilégiés » ; ils complètent ou préparent en quelque sorte les moyens impersonnels en les rendant perceptibles aux membres du groupe local. On retrouve la notion de groupe qui est par ailleurs un élément essentiel de la démarche proposée.

3 - Notion d'un Conseiller agricole agissant à l'intérieur d'un système social à base territoriale.

Il apparaît en effet, encore une fois, que l'organe de perception des messages émis par un Centre n'est pas individuel mais social, c'est-à-dire conditionné par les relations qu'ont entre eux les membres d'un groupe d'interconnaissance. L'existence de ces groupes n'implique pas l'absence de phénomènes de compétition, de tensions sociales entre individus et groupes, mais ces tensions sont équilibrées par le sentiment d'appartenance à une entité commune, où le fondement territorial est essentiel. Au-delà de l'esprit de clocher, on discerne une des conditions du développement de la masse des agriculteurs : inscrire l'action des conseillers agricoles qui rempliront la fonction de mise en relation, dans le cadre de la commune ou du quartier ; ce cadre est une donnée, probablement pas « une fois pour toute » mais du moins « de départ ».

B - Principe de l'hypothèse : travailler avec les groupes existants que sont les communautés rurales.

1 - Distinction entre « pré-vulgarisation » et conseil à la demande : préparer les agriculteurs à exprimer une « demande » (13).

Le cadre d'intervention constitue l'élément essentiel de la méthode ; le conseiller de base qui « met en relation » ne choisit pas les agriculteurs avec qui il travaillera et inversement ; il ne crée pas de groupe de volontaires et ne collecte pas d'adhésions, mais *intervient systématiquement* auprès de tous les membres d'un territoire limité (14). C'est là une caractéristique essentielle qui distingue absolument le nouveau type de conseiller et l'ancien, le spécialiste, l'agent de diffusion de données ; en effet ce dernier ne diffuse qu'à des demandeurs, des agriculteurs que l'action de « pré-vulgarisation » du conseiller en relation a préparé à *demande* des objets ou des informations spécifiques, correspondant à sa situation, ses besoins, etc... On retrouve

(11) Une application de la science de la « Résistance des matériaux » à la construction d'un bâtiment, etc...

(12) Dans la logique de l'émetteur, mais on peut inverser les termes dans la logique du récepteur qui peut au moins souligner que sa *situation*, matérielle ou intellectuelle, exclut la prise en compte d'une donnée.

(13) « Pré-vulgarisation » et « demande » sont des termes utilisés dans les organisations professionnelles ; en les employant ici, je ne sous-entends pas que les exploitants n'expriment déjà des demandes mais que ces dernières ne sont pas perçues par les organisations pour de multiples raisons sociologiques (langage, canaux).

(14) Il s'agit ici des agriculteurs, mais il est évident que la démarche sera d'autant plus cohérente qu'elle concernera les autres branches professionnelles.

ici, à sa vraie place, la notion d'adhésion volontaire, par exemple à un groupement de producteurs, à la SICA d'Habitat rural ou encore à une association ou à un syndicat spécialisé...

2 - Le développement : recherche d'une cohérence des innovations avec les caractères locaux.

En résumé, la méthode proposée n'implique aucun bouleversement des institutions existantes ; elle propose simplement de mettre l'accent sur les *relations personnelles dans la société locale*, dans le village ou la commune, afin de donner à la croissance économique un caractère plus cohérent, bref de développer, au sens propre et pas seulement de vulgariser, des techniques et des modèles sociaux indépendamment de la situation des gens et de leur capacité individuelle spontanée à les mettre en œuvre. Passer de la vulgarisation au développement revient donc à faciliter *la sélection et l'organisation en un système cohérent*, correspondant aux caractères d'une situation locale, des éléments nouveaux mis à la disposition des habitants d'un groupe social élémentaire. Le développement est inséparable non seulement de la perception des informations, mais encore de l'aménagement de nouvelles structures, à la fois collectives parce qu'elles concernent un groupe social et « asservies » à un territoire donné parce que ces aménagements reposent sur lui.

Une nouvelle méthode pour des conseillers ne répond pas seulement aux soucis des responsables des organisations agricoles, mais aussi à ceux des responsables de l'aménagement rural, attentifs à accrocher leurs projets aux caractères locaux.

3 - Permanence dans les représentations des paysans de l'organisation sociale traditionnelle des communautés rurales.

Dans une certaine mesure, la mise en relation proposée remet en valeur des mécanismes sociaux et un cadre que l'on trouvait dans les anciennes communautés rurales, désagrégées par les effets mal maîtrisés de la croissance économique.

Contrairement à ce que l'on pense parfois, l'isolement et le repliement des sociétés paysannes n'est pas un fait de nature mais résulte d'une évolution récente. Les sociétés rurales étaient, et sont encore sous d'autres cieux, en rapport étroit avec la société extérieure sur le plan tant économique que politique. La vie sociale des communautés traditionnelles est marquée par l'existence de deux niveaux de rapports sociaux dont le principal correspond aux échanges internes à la communauté, c'est-à-dire entre ses membres ; l'autre niveau est celui des échanges avec les institutions extérieures. J'ai déjà noté l'existence de ces deux circuits différents lorsque j'ai parlé de réception des informations et de leur perception sociale facilitée par des informateurs privilégiés œuvrant dans les réseaux sociaux locaux. La

hiérarchie sociale locale correspondrait schématiquement à ces deux sortes d'échanges internes et externes ; en effet les notables, les familles les plus aisées, avaient explicitement ou non, un rôle d'intermédiaire entre la communauté et l'extérieur.

La plupart des paysans ont encore une représentation de leur société qui distingue des personnes *habilitées* à assurer la liaison de la Communauté avec l'extérieur : « Allez donc voir M. X, lui pourra vous répondre ». Cela explique le refus de nombreux agriculteurs d'adhérer à des Groupements qui, d'après eux, ne les concernent pas parce qu'ils sont extérieurs à la Communauté locale ; aux notables d'y adhérer. Les « groupes de développement » sont vus comme réservés à ceux que leur situation socio-économique rend capable d'avoir le statut de notable. Comme ces groupes cantonaux jouent rarement le rôle attendu d'intermédiaire, on comprend qu'ils soient contestés par les agriculteurs « traditionnels », eux qui n'ont pas encore saisi toute la nature insolite des changements récents de la structure sociale.

4 - De la « Communauté » à la « Collectivité » : agriculteurs « évolués », agriculteurs isolés et reliquats des communautés rurales.

Deux aspects importants sont à marquer dans ces changements. Le premier concerne le réseau d'échanges internes, autrefois beaucoup plus intense pour des raisons de volume démographique et de système de production, d'ailleurs liés. Le facteur travail et l'entraide étaient des piliers d'un système social où la solidarité des membres de la collectivité l'emportait encore sur la concurrence et les objectifs particuliers à telle ou telle famille. Ces derniers se sont démesurément accrus avec l'industrialisation ; les exploitations ont substitué peu à peu des facteurs de production extérieurs à ceux fournis par la communauté.

Celle-ci a été transformée en un simple agrégat d'entreprises, avec tous les degrés intermédiaires ; cependant, presque partout en France, on trouve un reliquat de la communauté rurale, constitué justement par une partie de cette masse des agriculteurs marginaux du nouveau système social qui coexiste géographiquement avec les exploitants « évolués », de pointe, eux-mêmes partie de l'ensemble social nouveau extérieur, animé surtout par les organisations agricoles. Ce changement explique déjà l'isolement social de la majorité des agriculteurs ; leurs possibilités d'information mutuelle sont anémiées au moment même où les sollicitations et les pressions extérieures deviennent plus intenses.

5 - Evolution des types d'intermédiaires sociaux entre communauté rurale et extérieur ; changement de rôle.

Le deuxième aspect du changement concerne les « intermédiaires sociaux » des relations extérieures. Le fondement de cette relation a complètement changé de

nature ; autrefois des membres nombreux de la Communauté locale communiquaient sur les marchés avec l'extérieur grâce à leurs échanges économiques ; aujourd'hui les formes de la commercialisation ont beaucoup réduit cette communication, d'où l'ambiguïté des rapports des adhérents avec « leurs » coopératives. Bien plus, les familles aisées qui assuraient aussi un lien avec l'extérieur ont souvent disparu. Parties en ville ou transformées en entrepreneurs, et dès lors absorbées par leurs tâches économiques et professionnelles, elles n'ont donc plus été disponibles pour discuter avec leurs voisins agriculteurs, à l'occasion de l'exercice d'une activité professionnelle qui les mettait à la portée des agriculteurs. Bien entendu, d'autres intermédiaires sociaux ont surgi, par exemple le vétérinaire ou l'inséminateur, ou encore les « guichetiers » des organisations agricoles, par exemple du Crédit agricole. Cependant l'évolution est si rapide, les problèmes nouveaux si nombreux, que ces personnes sont incapables de faire face suffisamment aux besoins de formation de la majorité des agriculteurs.

6 - Formation générale et professionnelle des adultes.

Les besoins de formation des agriculteurs sont d'autant plus grands que l'isolement, le repliement sur soi, rend les agriculteurs malhabiles à *s'exprimer et à discuter de manière efficace* ; il faut pouvoir formuler les caractères individuels d'une situation, ses objectifs propres, etc... et il faut pouvoir les confronter à ceux des voisins, parce qu'une partie des transformations en perspective les implique et que même les réalisations individuelles sont mieux préparées en groupe qu'isolément. C'est pourquoi le moment est certainement venu de faciliter systématiquement la formation générale et professionnelle des adultes agricoles, grâce à des conseillers polyvalents dont la méthode de travail reposerait sur deux axes majeurs, l'expression individuelle et la discussion en groupe qui constituent l'essentiel de la méthode expérimentée au cours des dernières années.

C - Les techniques mises en œuvre dans l'expérimentation de la méthode.

1 - Les deux rôles de l'expression individuelle, information du conseiller, formation de l'agriculteur.

L'expression individuelle est facilitée par la forme de communication interpersonnelle offerte par l'entretien à deux. Les conseillers agricoles savent combien elle est utile lorsqu'elle les aide à mieux connaître la personnalité et les objectifs de tel agriculteur. Elle est de ce point de vue plus efficace qu'une réunion où les agriculteurs, pour s'exprimer, sont gênés par la présence de collègues, ou simplement par l'incapacité de prendre la parole au même moment.

L'entretien est également utile à l'agriculteur lui-même, parce qu'il le met en situation de faire effort pour exprimer verbalement une situation, des griefs,

des questions. L'avantage de cette forme de contact n'est pas alors dans le produit de l'entretien, mais tout simplement dans l'exercice qu'il constitue lui-même, exercice profitable car il consiste, en formulant, à passer d'un univers senti à un univers pensé, du concret à l'abstrait. Or les recherches des psychologues et le bon sens montrent que cette formulation, cette symbolisation impliquée par le langage, est la condition essentielle de la coopération entendue au sens large, c'est-à-dire de la capacité d'un groupe à élaborer des projets communs. Le succès des CETA, l'équipement collectif, les chantiers et les échanges de machines réalisés par des équipes d'hommes qui « s'entendent », ne s'explique pas autrement. Le premier rôle du conseiller « formateur de groupes d'agriculteurs » est donc de multiplier les entretiens individuels afin de préparer les réunions du groupe.

2 - Les deux objectifs des réunions : tolérance réciproque et élaboration d'objectifs.

Les réunions de groupes peuvent être considérées comme l'objectif principal du conseiller s'il n'oublie pas que son fonctionnement est subordonné à la capacité d'expression du participant le moins habile ; c'est pourquoi des contacts individuels seront nécessaires à nouveau avec certains membres pour rétablir un équilibre souvent compromis par la dynamique propre du groupe. L'objectif des réunions est d'abord d'approfondir la connaissance réciproque, c'est-à-dire la perception d'autrui et la tolérance devant ses comportements verbaux et ses attitudes. Elle est ensuite de formuler progressivement le canevas d'une situation et de problèmes communs, avant d'élaborer les objectifs et les moyens qui prépareraient les solutions, individuelles autant que collectives.

Il importe en effet de noter que cette démarche n'implique pas une prééminence du collectif sur l'individuel ; l'accent est mis sur ces deux pôles de la formation et de l'action, ainsi que sur leur rapport. L'initiative et la responsabilité individuelle, la formation de la personnalité sont en effet indissociables d'un cadre collectif ; inversement le collectif est indissociable du contenu qui lui est conféré par les individualités qui composent le groupe.

3 - Définition du support territorial des réunions et des catégories d'agriculteurs concernés par l'intervention.

Entretiens et réunions doivent être programmés en fonction d'un découpage territorial correspondant à des groupes de 10 à 15 agriculteurs ; ces chiffres sont ceux du nombre d'exploitants de nombreuses communes de l'Est de la France ou du Bassin Parisien ; par contre, il faut prévoir un groupe par quartier en Bretagne où

le nombre d'exploitants par commune dépasse la centaine.

Dans l'optique d'une efficacité maximale, il est recommandé de prendre en compte des exploitants généralement exclus, jusqu'ici, de la « vulgarisation », a priori parce que petits, vieux ou partageant leur temps entre deux activités ; en effet, l'ampleur des problèmes à résoudre, requiert de les poser au niveau le plus global possible ; les jeunes qui désirent s'installer ont intérêt à « parler le même langage » que les vieux agriculteurs qui tôt ou tard céderont leurs terres ; de même les ouvriers-paysans sont concernés par les aménagements collectifs, ne serait-ce qu'à titre d'opposants potentiels à des projets conçus par les agriculteurs à temps plein.

L'expérience passée tend à montrer que toute démarche partielle est pire que l'absence d'intervention. Cette intervention doit être progressive et lente afin d'être relativement étendue, en fonction par exemple d'un programme pluriennal ; le but est en effet d'éviter ces écarts de comportements qui rompent la communication sociale entre les diverses catégories d'agriculteurs et les institutions extérieures au village. Bref « mieux vaut un pas marqué par 100 exploitants que 100 pas effectués par un seul », selon l'excellente formule d'Alain de Maublanc (FNGVDA).

4 - Elaboration du document de synthèse préparatoire à la réunion.

L'un des points majeurs de la méthode est aussi d'utiliser les résultats des entretiens pour élaborer un document de travail utilisable au cours de la première réunion de groupe, éventuellement des suivantes. Ces documents sont particuliers à chaque groupe, qui discute des questions abordées par chacun des membres lors des contacts individuels ; l'analyse et la synthèse des entretiens débouche sur *un document anonyme* où les contributions particulières alimentent les rubriques d'un plan de restitution d'ensemble. Cette formule conserve les avantages d'une présentation des préoccupations et situations propres à chacun, tout en leur évitant de se livrer en public même restreint avant que la vie du groupe abolisse peu à peu les inévitables contraintes.

Par ailleurs, la synthèse des documents, à l'échelon de plusieurs communes, peut donner des informations précieuses aux responsables professionnels ainsi qu'aux autorités locales ou administratives ; l'anonymat du produit des contacts individuels est une condition déontologique essentielle de la démarche, vis-à-vis du « hors-groupe », et du groupe lui-même.

5 - Réunion d'informations, étude de cas et intervention de spécialistes.

A l'issue de quelques réunions, même dès la seconde réunion, c'est-à-dire dès qu'une demande d'information ou d'intervention d'un spécialiste est exprimée par le groupe, un nouveau type de réunion peut être organisé. Des problèmes nouveaux d'organisation surgissent alors dans la mesure où certains sujets peuvent n'intéresser qu'une catégorie de participants et leurs homologues des groupes voisins. On rejoint alors les techniques de travail qui existent : commissions, « grandes réunions » d'informations, etc... Toutefois, il convient d'insister sur l'objectif essentiel de la démarche : permettre à des groupes d'exploitants d'apprendre à s'exprimer puis à se confronter. La suite relève des modes d'intervention traditionnels, à garder précieusement et compléter rapidement.

D - Une démarche expérimentale.

Tout bien pesé, les principes de la méthode proposée n'ont rien de bien nouveau ; on les connaît depuis longtemps. Les promoteurs des CETA, maint ingénieur et technicien, ont pu l'utiliser, sans toutefois lui donner un caractère systématique ni une tentative de justification sociologique. Je me suis efforcé de présenter l'exposé des motifs et la démarche expérimentale (15) de constitution de groupes d'agriculteurs paraît simple, autant que les quelques idées qui la fondent. La mise en œuvre montre cependant qu'elle exige des efforts considérables, du temps et surtout de la patience pour ne pas écourter prématurément cette première étape du développement, qui conditionne la suite pour laquelle l'infrastructure existe déjà.

(15) Dénommée : « Action expérimentale de développement » dans les comptes rendus.

Deuxième Partie

EXPERIMENTATION DE L'HYPOTHESE DANS DEUX REGIONS

A - Cadre institutionnel de l'expérimentation.

1 - Expérimentation « hors programme » dans quatre villages lorrains en 1969 et 1970.

Le protocole précédent a été expérimenté dans une commune du Pays-Haut lorrain entre 1968 et 1970, puis dans trois communes du Sud et de l'Est de la Meurthe-et-Moselle en 1969 et 1970, avec un ingénieur de CETA, Pierre de Ladonchamps, et une équipe de trois conseillers du Service de Développement. Cette expérimentation limitée dans l'espace et le temps avait pour but de vérifier dans quelle mesure le protocole était réellement applicable (16). En Lorraine, l'expérimentation limitée à l'application des techniques de la méthode (entretien, analyse et synthèse des « représentations » des familles visitées, réunions...) n'était pas reliée, ou assez peu, avec les objectifs à court terme des services de développement, dont la principale préoccupation était de créer rapidement des Groupements de producteurs.

2 - Expérimentation intégrée dans un programme de développement cantonal du Cher en 1971 et 1972.

En 1971 et 1972, l'expérience a été réalisée par une équipe de 15 techniciens du Cher coordonnés par le chef du SUAD, Stanislas Flis dans 18 communes du canton de Sancergues, où elle est en voie d'achèvement. Les 25 groupes formés ont été pris en charge progressivement par le conseiller du Groupement cantonal de développement, qui a participé dès l'origine à l'expérimentation. Celle-ci s'articule donc assez étroitement avec les organismes locaux et départementaux de développement.

B - Les conditions expérimentales du Cher.

1 - Les deux sources de l'opération : réflexion des responsables et étude d'aménagement.

L'action expérimentale de développement entreprise dans le Cher a deux sources ; d'une part, une réflexion des responsables agricoles sur le développement (17) et notamment sur les raisons de la faible participation de la majorité des agriculteurs aux diverses organisations ; d'autre part, le projet d'une étude d'aménagement rural des trois cantons du Val de Loire (18). La Chambre d'agriculture relia réflexion et projet, car elle souhaitait « une participation aussi large que possible de la population agricole de la région à cette étude » (19). Celle-ci fut limitée à un seul canton, tant pour des raisons financières que pour faire un travail approfondi, « tout en souhaitant pouvoir étendre cette expérience dans les années à venir ». L'espoir des responsables d'organisation professionnelle était que, de cette expérience, sorte « une prise de conscience de tous les problèmes concernant le développement de la région », étape préalable à l'intervention des responsables qui prendraient

« le relais pour aider au développement des actions décidées par les agriculteurs ». Ces responsables ont suivi l'opération de près, en participant à des réunions sur l'état d'avancement de l'intervention auprès des agriculteurs, réalisée par une équipe de techniciens des organisations agricoles.

2 - Mise en œuvre par une équipe de techniciens et conseillers locaux et départementaux de la plupart des organisations professionnelles.

Outre la part prise par les responsables, l'expérimentation du Cher se distingue aussi de l'expérience lorraine du fait d'un travail d'équipe fourni par de nombreux techniciens. La plupart des organisations ont participé aux principaux moyens d'intervention : conseiller(e)s agricoles cantonaux animateurs de la FDGVPA, de l'ASAVPA et du CDJA, directeurs de la FDSEA de la chambre d'agriculture et du SUAD (20) conseiller juridique et technicien viticole, conseiller(e)s d'autres cantons intéressés par la démarche.

Cette équipe s'est progressivement accrue : Etablissement de l'élevage, FDCETA, groupe auquel se sont joints aussi deux professeurs du Lycée Agricole.

Celle-ci n'impliquait pas d'intervention simultanée des uns et des autres, en dehors des sessions de préparation aux trois principales phases de l'opération ; chacun apportait sa contribution en fonction du temps disponible et d'un programme de répartition des tâches.

3 - Elargissement du champ de l'expérimentation et allongement du calendrier de réalisation.

L'entretien avec chacune des familles, et principalement le chef d'exploitation, constitue la « technique » essentielle de la démarche par rapport aux processus traditionnels de « mise en groupe » ; son emploi alourdit l'opération. Pourtant, sans entretien préalable, pas de discussion en groupe qui soit « objective » par rapport à chaque participant, du fait de leur inégale capacité de prise de parole. A l'origine, l'ampleur de la tâche avait donc incité les promoteurs à n'appliquer la

(16) Action expérimentale de développement en Meurthe-et-Moselle.

(17) Journée d'études des responsables sur le développement, Lycée Agricole de Bourges, avril 1971.

(18) Réunion de Sancergues, 17 mai 1971.

(19) « Etude de développement en cours dans le canton de Sancergues », rapport devant les administrateurs de la chambre d'agriculture, session du 22 décembre 1971.

(20) Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, F.D. des Groupements de Vulgarisation du Progrès Agricole, Association des Salariés Agricoles pour la Vulgarisation du Progrès Agricole, Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs et Service d'Utilité Agricole de Développement.

démarche que dans quelques communes, n'envisageant dans les autres qu'une simple collecte d'informations dans un échantillon d'exploitations, avec pour seul objectif de transmettre aux responsables, tant professionnels qu'administratifs, les souhaits de la « base ». Devant l'écho favorable rencontré, cette approche restrictive a été abandonnée au profit de l'application intégrale de la méthode de constitution de groupes dans toutes les communes. Poussés par le désir de répondre rapidement à la demande, les responsables professionnels estimèrent possible d'achever le travail au cours de la campagne 1971-72 ; en fait, malgré l'ardeur de l'équipe de techniciens, l'opération a dû être échelonnée sur deux campagnes. Il est en effet plus difficile d'organiser des réunions en dehors de la « morte-saison ».

4 - Obstacles à l'entretien peu directif : attente d'un rôle et conditionnement des comportements.

La principale difficulté dans la conduite de l'entretien se trouve dans les attitudes déterminées par les attentes des deux interlocuteurs ; l'agriculteur attend un spécialiste, quelqu'un qui sait ; le technicien, malgré lui, souhaite répondre aux questions, informer, bref se conformer à l'image habituelle du technicien dans les milieux agricoles (et d'autres milieux sans doute). L'obstacle ne réside pas dans les attitudes désirées car elles sont très vite conformes aux conclusions d'une réflexion sur l'importance de la non-directivité dans l'obtention d'une information valable et dans la suscitation de comportements d'expression, de formulation, qui justifient la mise en œuvre de la méthode. Le danger vient des conditionnements qui portent les cadres de l'agriculture à intervenir malgré leur évidente volonté de suivre les consignes d'entretien « peu » directif ; on laisse « tomber » des pistes simplement en évitant une reformulation qui aiderait l'agriculteur à poursuivre, ou bien on questionne par peur du silence, ou encore on s'engage « prématurément » dans une discussion qu'il vaut mieux réserver pour la fin d'un entretien. Pour toutes ces raisons, il m'était apparu nécessaire de faire prendre conscience de ces mécanismes par les intervenants ; la session d'initiation à l'entretien a donc consisté à le pratiquer d'abord le premier jour avant d'analyser résultats et démarche le 2^e jour. Malgré ces précautions, l'aptitude à se conformer aux règles de l'entretien non-directif n'a été que progressive et parfois tardive, bien que facilitée par une journée d'analyse « à mi-chemin », non prévue sur le programme initial.

5 - Découpage du support territorial des groupes.

La présentation des données collectées a été faite par groupes d'exploitants selon un découpage territorial, correspondant en général à une commune ; deux petites ont été réunies pour constituer un seul groupe ; quelques grandes ont été divisées en deux ou trois « quartiers ». La division des quartiers a tenu compte de la localisation de l'habitat qui est dispersé. En l'absence d'une connaissance sociologique suffisante des grosses

communes, le découpage a été arbitraire : quartier nord et quartier sud ; cette procédure n'a pas donné de résultats aberrants et les groupes ainsi conçus se sont révélés avoir en général un contenu sociologique réel.

6 - Problèmes théoriques et pratiques de l'analyse et de la synthèse du contenu des entretiens.

Analyse et synthèse des « informations » recueillies ne cherchent pas à expliquer une situation, à comparer réalité objective et perçue... mais simplement à classer (21) et à restituer dans un document bref de 6 à 10 pages l'essentiel d'une représentation de la situation des besoins, des préoccupations, des réactions... qui est celle d'un individu ou d'une famille. Cependant un tel travail « d'explicitation » des « représentations » des uns et des autres est un objectif souhaitable, dans la mesure des moyens et surtout dans la mesure où elle facilite la mise en œuvre de la démarche. La fragmentation des entretiens en morceaux traitants de sujets pris isolément présente l'inconvénient d'atomiser des problèmes, de les déstructurer, c'est-à-dire en quelque sorte de les anéantir, parce que la spécificité de ces problèmes tient justement au mode d'arrangement et aux modalités d'existence des éléments constitutifs d'un problème.

C - Les conséquences de l'expérimentation sur les acteurs et les organisations.

1 - L'impact psychologique sur les agriculteurs.

Toutes les observations confirment l'intérêt porté par les exploitants à un style d'intervention nouveau, qui leur donnait enfin systématiquement l'occasion de prendre part au débat engagé depuis des années sur les conditions de leur propre développement. Ils furent souvent surpris par l'attitude d'intervenants attentifs à leurs propos ; cela correspondait peu à l'image qu'ils s'en formaient jusque là. C'est dire aussi que l'accueil fut en général très bon. A remarquer cependant qu'il le fut un peu moins dans la banlieue du chef-lieu de canton (22). En outre, il faut peut-être noter aussi la tournure particulière donnée à l'entretien par les responsables, lorsqu'ils étaient visités dans leur exploitation, comme les autres agriculteurs ; en effet, ils centraient souvent l'entretien sur les organisations et leurs projets plutôt que sur leur situation particulière d'exploitant. Cette dernière ne leur pose sans doute pas autant de questions que leur responsabilité professionnelle. C'est d'ailleurs pour y répondre que les responsables agricoles locaux insistèrent pour réaliser l'expérience dans toutes les communes du canton, répondant en cela aux vœux des exploitants.

(21) Un plan de classement a priori a été adopté au cours de la session d'initiation pratique à l'analyse et à la synthèse des données.

(22) Une analyse sociologique peut l'expliquer.

Il semble bien en effet que la simple prise de contact soit vue, par la base, comme l'élément majeur de l'opération. Tout se passe comme si le besoin le plus pressant des paysans, pour résoudre leurs problèmes, était de les faire connaître à un « médiateur » entre eux et les organisations. Et notamment la question fondamentale qu'ils posent : quel est leur avenir ? qu'ils expriment aussi sous la forme « Quelle est notre place dans la nation ? » Enfin il ne faut pas négliger l'augmentation sensible des adhésions à des organisations agricoles, corrélative, semble-t-il, de cette prise de contact.

2 - Les effets de l'expérimentation sur la réflexion et les méthodes des intervenants.

L'objectif ultime étant de former les agriculteurs, il est un peu paradoxal de constater que les intervenants eux-mêmes ont été eux aussi transformés. Les membres de l'équipe étaient déjà des gens de terrain « affrontés directement aux problèmes des agriculteurs » (23), désireux aussi de « prendre la température chez une catégorie d'exploitants que l'on connaissait mal » (23).

Et pourtant plusieurs ont partagé sans doute l'avis d'un autre participant sur « le changement déclenché dans notre propre conception de notre boulot ». Cette évolution dans les méthodes de travail a été répercutée peu ou prou dans les secteurs d'activité courante des participants. L'opération est donc vue comme donnant « pratiquement une formation globale pour tous : responsables, techniciens... » outre les personnes visitées. Enfin « cette forme d'action soulève beaucoup d'inconnues et de situations nouvelles » : place et rôle des conseillers, animation, rôle des organisations professionnelles agricoles, comme le montre l'étude du point suivant.

3 - Conséquences de la constitution des groupes d'agriculteurs par commune ou quartier sur l'organisation professionnelle cantonale.

Un incident significatif souligne la sensibilité des responsables cantonaux devant l'apparition de projets d'organisation émanant de groupes nouvellement constitués. Dans une commune, quelques éleveurs désireux

de mieux vendre leur bétail maigre, après information sur le sujet, décidèrent de fonder un « groupement de producteurs ». A l'instar d'autres éleveurs du Sud du département, ils avaient pour simple objectif de mieux connaître les cours et de proposer, individuellement, un prix « commun » ; c'était une première étape qui ne justifiait sans doute pas l'emploi du terme de « groupement de producteurs ». Celui-ci allait inquiéter quelques responsables cantonaux, eux-mêmes membres d'un groupement plus ancien, parvenu à l'étape de l'investissement dans un atelier d'engraissement de taurillons. Ils estimaient que leur groupement de producteurs pouvait accueillir ces nouveaux intéressés ; il le devait même pour éviter une division dans le canton ; en effet, le nouveau « groupement » était animé par une personnalité communale qui semblait se poser en concurrent des responsables, en saisissant l'occasion de jouer un rôle qui lui était fournie par l'action entreprise. Après une information réciproque « médiatisée » par les acteurs de l'expérience, le rôle exact du nouveau groupement apparut clairement et la crainte des responsables s'estompa. Cependant, le problème était posé de l'éventuelle dualité, et peut-être de la concurrence, entre par exemple les structures existantes de la vulgarisation, d'une part, et les « groupes territoriaux » résultant de l'action expérimentale, d'autre part. Une telle action auprès de la masse des agriculteurs oblige finalement à reconsidérer la place et le rôle des Groupements de Vulgarisation ou de Développement Agricole et la question de leur financement. A de telles questions, les organisations agricoles départementales ont déjà essayé de répondre par une analyse distinguant plusieurs niveaux d'interventions, et plusieurs modalités de financement ; en gros, l'effort porte d'abord sur un autofinancement plus important de la « demande exprimée » en groupe spécialisé constitué par des volontaires (24) afin d'accroître les fonds nécessaires à la promotion des autres agriculteurs.

(23) Réflexion d'un membre de l'équipe ; les autres citations proviennent d'autres participants.

(24) GVA traditionnel, CETA, etc... on pourrait s'interroger sur la nature de ces structures traditionnelles de développement et distinguer les motivations profondes de leurs membres : uniquement économiques ? ou bien également « sociales » ?

Conclusion

LES LIMITES DE LA DEMARCHE

1 - Rapport entre la méthode proposée et l'animation rurale.

Par rapport aux expériences d'animation faites depuis quelques années dans l'Ouest (25), la méthode proposée diffère sur plusieurs points. Son objet n'est pas d'animer au sens où l'animation porterait sur un projet collectif intéressant toute la population ; le but est simplement d'aider les agriculteurs (26) à *se former pour mieux maîtriser l'évolution*, c'est-à-dire en fait les conséquences pour eux de projets divers nés plus ou moins loin de leur exploitation. Les réunions ne sont pas le pivot de l'action et une place majeure est faite au contact individuel. Enfin la méthode proposée ne s'inscrit pas en dehors des organisations existantes ; elle n'implique pas la constitution d'une nouvelle organisation faite de groupes de base qui s'autoanimeraient indépendamment des structures existantes. Et c'est pourquoi la démarche proposée est ou devrait être progressive et empirique.

2 - Une méthode au service des institutions existantes.

L'efficacité de l'action de formation implique qu'elle soit organisée par les organisations agricoles et non en dehors d'elles. Ce sont elles, en effet, qui ont besoin d'ajuster leur action aux questions des agriculteurs, qui ont eux-mêmes intérêt à ce qu'elles répondent effectivement à ces questions. En outre, l'ampleur de la tâche est telle qu'il serait inconcevable de créer des situations conflictuelles entre institutions agricoles et masse des agriculteurs. Enfin, à côté des professionnels, les responsables municipaux ont certainement un rôle à jouer dans la promotion des agriculteurs autant que des autres ruraux.

3 - Une méthode progressive et lente.

Son but n'est pas d'abord de promouvoir des actions déterminées plus ou moins a priori, mais de rendre les exploitants capables, dans une situation où la nécessité de prendre des décisions s'impose à eux d'une façon ou d'une autre, de le faire le mieux possible par une formation à l'analyse et à la résolution de problèmes, individuellement et en groupe. On ne peut donc pas mesurer son efficacité seulement en termes d'« opérations réalisées ». L'objectif étant de réarticuler des « éléments » que la croissance économique tend à séparer, de remettre en relations des exploitants que l'action à court terme tend à isoler des autres agriculteurs et des organisations, cette action de formation est d'autant plus valable qu'elle est extensive (le plus grand nombre) et peu intensive (ne pas « pousser » des groupes). Il y a suffisamment de problèmes en suspens à résoudre, sans en susciter d'autres, plus ou moins artificiellement, ce qui serait d'ailleurs anti-économique.

4 - Une méthode empirique.

Les conditions d'application des principes du protocole peuvent varier en fonction des institutions, des situations locales et des difficultés qui surgissent en cours de route. L'essentiel consiste alors à tenir le « Journal de bord » de l'action menée afin de « faire le point » périodiquement, c'est-à-dire de mesurer l'écart entre le principe souhaitable et l'action réalisée.

(25) Dans d'autres régions en agriculture principalement, également dans l'artisanat, dans l'ensemble d'une petite région ou d'un canton.

(26) La même démarche est concevable dans d'autres branches professionnelles.